

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

## Relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et à l'institution d'un périmètre délimité des abords (PDA) autour du monument du Caporal Peugeot

Par arrêté n°2019\_57\_D en date du 15 novembre 2019, une enquête publique unique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Joncherey et sur le projet de périmètre délimité des abords (PDA) autour du monument du Caporal Peugeot, d'une durée de 19 jours, est prescrite du lundi 9 décembre 2019 à 9h00 au vendredi 27 décembre 2019 à 17h30.

Au terme de la procédure, le projet d'élaboration du PLU sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Le commissaire enquêteur est Mme Sylviane FOURÉ ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, les dossiers d'enquête publique sont consultables :

- Sur internet, à l'adresse suivante : <https://joncherey.fr/enquete-publique-plu>
- Sur support papier, en mairie de Joncherey, siège de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, tenu à la disposition du public, aux jours et heures d'ouverture de la mairie ;
- Sur un poste informatique, en mairie de Joncherey, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

Lundi, mardi et jeudi et vendredi de 09h00 à 11h00 et de 15h00 à 17h30,  
Mercredi et 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 8h30 à 11h30.

Le dossier d'enquête publique est constitué :

- du **dossier de PLU**, comprenant les cinq pièces suivantes : un rapport de présentation, un projet d'aménagement et de développement durables (PADD), des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), un règlement et des annexes ;
- des **autres pièces exigées par l'article R.123-8 du code de l'environnement**, notamment les avis des personnes publiques associées ;
- du projet d'institution d'un périmètre délimité des abords (PDA).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : [plu@joncherey.fr](mailto:plu@joncherey.fr).

Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais à l'adresse suivante : <https://joncherey.fr/enquete-publique-plu>

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante :

Mairie de Joncherey – 3, place de l'Église - 90100 JONCHEREY à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de JONCHEREY aux jours et horaires suivants :

Lundi 9 décembre 2019 de 14h00 à 17h00  
Samedi 21 décembre 2019 de 9h00 à 12h00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Joncherey, aux jours et heures habituels d'ouverture, et en Préfecture du Territoire de Belfort, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à M. Jacques ALEXANDRE - Maire de Joncherey – Tel : 03 84 36 01 46 - Courriel : [plu@joncherey.fr](mailto:plu@joncherey.fr)